



*Association
des Habitants
des Granges*

26, allée des Vosges — 38130 Échirolles

**Monsieur le Maire
Hôtel de ville
38130 ECHIROLLES**

Echirolles, le 28 Avril 2018

Objet : Nuisances immeuble Le Stratège et commerces alentours.

Monsieur le Maire,

Depuis de nombreuses années l'Association des Habitants des Granges vous interpelle à propos des nuisances générées par l'immeuble « Le Stratège » et les commerces alentours.

Outre les nuisances consécutives à une occupation illégale des parkings du Stratège par des trafiquants de drogue, qui pratiquent leur commerce en toute impunité, nous constatons l'état déplorable de ce lieu : déchets, plaques d'huile de vidange dues à une implantation sauvage d'un atelier de « réparation de véhicules », odeurs d'urine...

D'autre part, nous vous en avons déjà parlé, l'entretien des autres magasins alentours est déplorable.

Autour de Norauto et Cash, surtout à l'arrière, rien n'est nettoyé et nous retrouvons toutes sortes de débris (bidons d'huile, batteries de voiture, pneus, cartons...); l'entretien des haies n'est pas effectué.

Le restaurant asiatique King Long ne relève pas le rideau de la sortie de secours ; les poubelles sont toujours aussi sales (écœurantes) et, à l'extérieur, nous constatons régulièrement des dépôts d'encombrants devant leur local (chaises...).

Et que dire de l'installation de son jardin potager à l'arrière de l'établissement ?

Nous voulons que vous interveniez auprès de la direction de Grand'Place, propriétaire du terrain vague près de la station de tram « Les Granges », afin qu'elle fasse procéder au nettoyage de ce site.

Les habitants sont exaspérés de traverser régulièrement ces lieux, voire journalièrement pour certains, et ils sont prêts à mettre en place des actions pour y remédier.

La situation est tendue, aussi nous vous demandons de faire intervenir très rapidement vos services afin de mettre de l'ordre auprès de ces acteurs de la vie économique d'Échirolles, qui semblent ne pas avoir perçu le fait que s'ils ont des droits, ils ont aussi des devoirs et que nul n'est censé ignorer la loi.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées.

**Pour le Conseil d'Administration,
La Présidente,
Marie-Thérèse POLI**